





STRUCTURE BOIS CLT

Les choix techniques et constructifs prennent ainsi en compte l'empreinte carbone lors de la fabrication des matériaux, le transport, la mise en oeuvre, l'exploitation du bâtiment, sa transformation, et enfin sa déconstruction. Ces réflexions, à la fois sur les cycles de vie des matériaux mis en oeuvre, sur la volonté de mettre en place une démarche «**bas carbone**» dans le projet et sur le confort des habitants ont guidé nos choix tant en terme de structure que de principes constructifs ou de dispositifs et équipements techniques.

En ce qui concerne la **structure** :

- la structure du sous-sol et du RdC est en béton ;
- la structure verticale des étages du R+1 au R+5 ainsi que tous les planchers sont en panneau de bois massif (y compris cage d'ascenseur et escaliers)

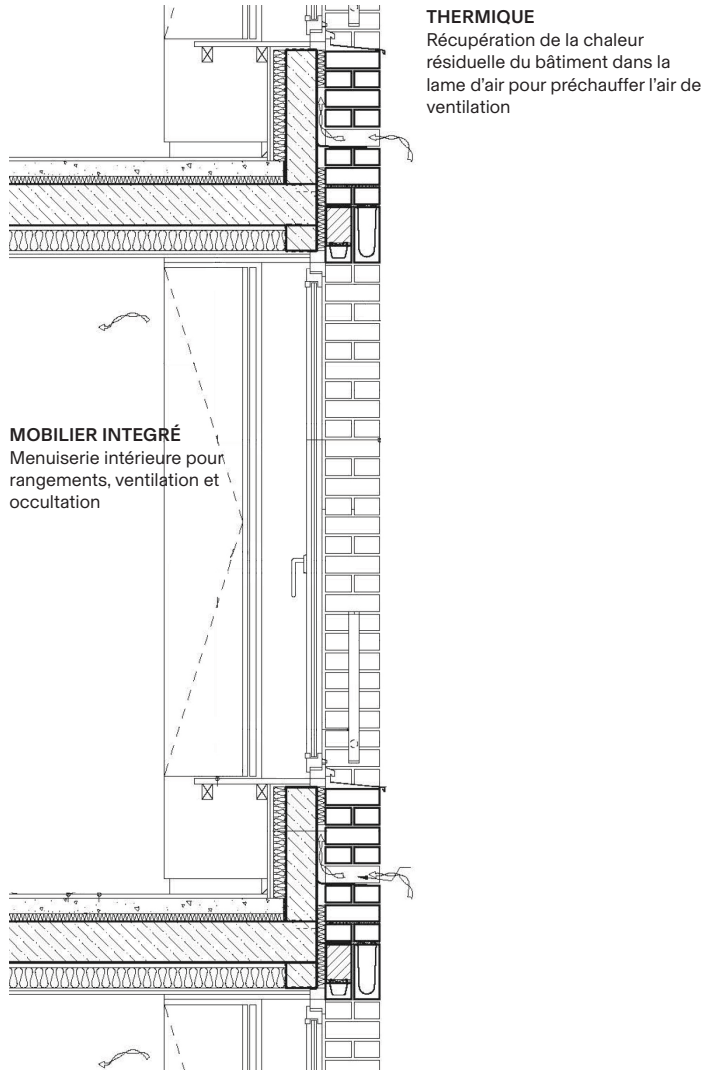
Les **façades** répondent à ce principe structurel :

- la façade nord sur rue du RdC au R+5 est une façade non porteuse en panneau de bois massif isolé et mur extérieur en briques de réemploi ;
- les façades sur cour sont également non porteuses et sont des murs en panneau de bois massif, avec un revêtement extérieur enduit sur panneaux rapportés.

En utilisant au maximum le bois, l'idée est de concevoir un bâtiment relativement «**léger**» en raison du site avec de grandes cavités des anciennes carrières, contrairement à une construction 100% béton) afin de minimiser les coûts relatifs aux travaux de fondations.



FACADE EN BRIQUE DE REEMPLOI



Les choix techniques et constructifs prennent ainsi en compte l'empreinte carbone lors de la fabrication des matériaux, le transport, la mise en oeuvre, l'exploitation du bâtiment, sa transformation, et enfin sa déconstruction.

Ces réflexions, à la fois sur les cycles de vie des matériaux mis en oeuvre, sur la volonté de mettre en place une démarche «**bas carbone**» dans le projet et sur le confort des habitants ont guidé nos choix tant en terme de structure que de principes constructifs ou de dispositifs et équipements techniques.

En ce qui concerne la **structure** :

- la structure du sous-sol et du RdC est en béton ;
- la structure verticale des étages du R+1 au R+5 ainsi que tous les planchers sont en panneau de bois massif (y compris cage d'ascenseur et escaliers)

Les **façades** répondent à ce principe structurel :

- la façade nord sur rue du RdC au R+5 est une façade non porteuse en panneau de bois massif isolé et mur extérieur en briques de réemploi ;
- les façades sur cour sont également non porteuses et sont des murs en panneau de bois massif, avec un revêtement extérieur enduit sur panneaux rapportés.

En utilisant au maximum le bois, l'idée est de concevoir un bâtiment relativement «**léger**» en raison du site avec de grandes cavités des anciennes carrières, contrairement à une construction 100% béton) afin de minimiser les coûts relatifs aux travaux de fondations.

